

COMPTE RENDU RÉUNION DE LA COMMISSION URBANISME-AMÉNAGEMENT COMMUNAL DU 23 Septembre 2020

Présents : Membres de la commission

Monique GERENTE – Colette ETIENNE - Dominique ALAVOINE - Rudi MUTH –
Philippe SOILLE - Bernard ZAMBEAUX

Élus

Jean-Claude ARDISSON
Jean-Jacques CORNAND
Christian THIRIOT

Excusés : Jérôme MILLET

Luc LUCCIANO

Début de la réunion à 11 heures

- Compte rendu de la réunion du 16 septembre 2020 : Adopté.
- Présentation du projet de permis de construire déposé par Mr Martin WILLEMS

Christian indique qu'il s'agit d'un projet situé sur la parcelle A336 d'une surface de 953 m² (anciens frigos ferme « DUMAS »). Le bâtiment actuel d'une surface de 233 m² sera partiellement démoli (la partie la plus basse du hangar). Sur la partie non démolie, le toit actuel est conservé et les 2 locaux anciens frigos seront transformés en garages (2 places de parking) et une chambre.

Sur la partie démolie, sur la dalle existante entièrement conservée, construction d'un logement de 83 m² en ossature bois. Les nouvelles façades seront recouvertes de bardage bois posé à la verticale avec des châssis couleur gris anthracite. La couverture de la nouvelle construction est de type toit plat.

Le surplus de dalle non utilisé sera transformé en terrasse. La topographie du terrain reste inchangée. Les raccordements (eaux, électricité, assainissement) s'effectueront sur l'ensemble des divers réseaux existants, situés à proximité de la parcelle acquise.

Il est précisé qu'il s'agit d'un projet pour résidence principale.

Ce dossier est en cours d'instruction. Il comporte diverses imprécisions (signifiées au dépositaire) et des pièces utiles à l'instruction sont manquantes. Elles ont été demandées par la DDT, non encore transmises en mairie.

Néanmoins, la structure et l'organisation globales de ce projet ne font pas obstacle à son examen et à la formulation d'un avis.

Sur la base des plans proposés, les membres de la commission ont émis des propositions sur les points suivants :

- Façades : demander de limiter l'habillage bois aux parties couvertes de la terrasse et de prévoir un crépi sur les façades ainsi que sur le bandeau de la couverture de la terrasse.
- Sur le toit plat : demander le type de couverture prévu, gravier ou végétalisation.
- Garage : demander où se trouve son entrée,
- Toit : demander la pose de tuiles sur la partie du toit en fibrociment.

La commission se réunira tous les derniers lundis de chaque mois.
Prochaine réunion : lundi 26 octobre à 18h à la Guinguette.

Fin des travaux à la Guinguette : Christian informe les membres de la commission de l'organisation d'une journée portes ouvertes : samedi 10 octobre (horaires à préciser). Visites des lieux, échanges entre habitants et élus sont au menu de cette journée.

Réunion de la commission culture : mardi 29 septembre à 19h.

Réunion du conseil municipal : mercredi 30 septembre à 19h.

Fin de réunion 12 heures